



Le mot du maire



Madame, Monsieur,

La crise de la COVID n'a pas ralenti le travail des élus, les commissions régulièrement réunies travaillent sur les projets programmés qui pourront démarrer dès l'obtention des subventions.

Signalés par les géomètres du cadastre (service des impôts) quelques constructions ou aménagements (vérandas, abris de jardin, piscines et autres) n'ont pas encore fait l'objet d'autorisations d'urbanisme. Il est donc urgent de procéder à leurs régularisations afin d'éviter tout contrôle pénalisant.

Après les gelées de ces derniers jours qui ont détruit la quasi-totalité des cultures et en particulier la vigne, les exploitants et les élus réunis dans notre commune autour du président de Carcassonne Agglo ont demandé le classement du territoire en «catastrophe naturelle».

Antonin ANDRIEU, Claude LACUBE

Le travail des commissions

La vie de la commune

Le travail des commissions

Communication, Culture et Enfance-Jeunesse

Les membres de la commission communication ont travaillé sur l'amélioration du contenu du journal en optant pour une version plus vivante. Il a été également question d'étoffer et de valoriser le site internet ainsi que l'application PanneauPocket.

Deux boîtes à livres créées par nos employés communaux verront prochainement le jour. Elles permettront aux livres de circuler librement et généreusement.

Commission Vie sociale et solidarité

La commission vie sociale et solidarité a mis en place un **plan de fleurissement** et d'amélioration du cadre de vie des deux sites avec la participation de la pépinière départementale. Ce projet a débuté à Montlaur par des plantations à l'entrée du village au pont de Sabatier et prochainement à l'entrée du Congoust.

A Pradelles en Val, des arbres ont été plantés autour du lac et le pied de l'olivier près de l'église va être fleuri. Courant mai, des jardinières viendront embellir les rues. Si vous le désirez, vous pouvez vous aussi participer à cet effort en fleurissant vos devant de porte !

Des nouvelles aires de jeux sont à l'étude. Elles viendront améliorer, voire agrandir les espaces récréatifs de nos enfants.

Un circuit pédestre reliant nos deux villages est en cours d'élaboration.

La **formation premiers secours** déjà annoncée, est reportée en Septembre. Nous reviendrons vers vous dès que les dates seront confirmées.

Commission Travaux

A Montlaur, le **petit foyer est en cours de rénovation**. A Pradelles en Val, par souci d'économie d'énergie, la chaudière à fuel de la mairie a été remplacée par une pompe à chaleur réversible.

Les fenêtres de la mairie seront elles aussi remplacées.

Commission développement durable

La commune a lancé une procédure de consultation afin de choisir le cabinet d'études qui sera en charge de l'accompagner pour la **réalisation des cœurs et traversées de villages**.

L'équipe doit être pluridisciplinaire, composée d'architectes et d'urbanistes spécialisés dans l'aménagement des espaces publics, de paysagistes concepteurs et des bureaux d'études VRD (voirie, réseaux, divers).

Un jury, composé d'élus, de l'Agence Technique Départementale (ATD11) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aude, devra établir une présélection. Les 3 candidats retenus devront remettre une intention architecturale (esquisse) qui permettra au jury de choisir le titulaire du marché.

Des ateliers de concertation seront proposés aux usagers. Ceux intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire en mairie.

Le COVALDEM, en charge de la **construction de la nouvelle déchetterie**, a obtenu les autorisations d'urbanisme. Ce nouvel équipement sera situé Chemin de la Coque et deviendra opérationnel en fin d'année.

Le projet d'aire de lavage, «aux Pièges», se poursuit. Le permis de construire a été obtenu. Sa réalisation est liée à l'obtention des subventions. Une colonne de remplissage sera installée sur Montlaur et sur Pradelles.

La commission finances a élaboré le budget prévisionnel voté à l'unanimité.



Informations générales

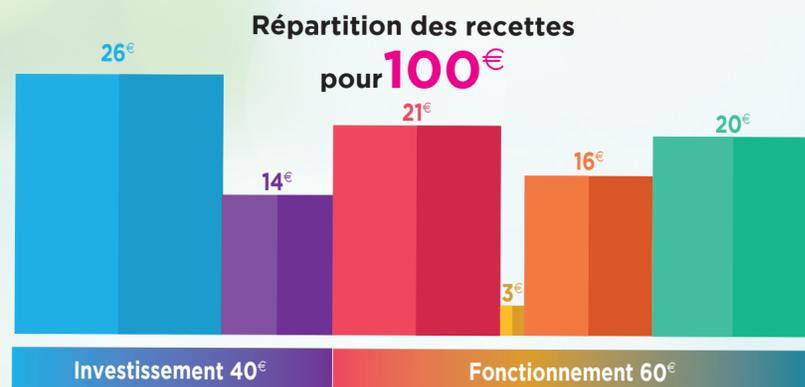
Coup de projecteur

Recettes de saisons

La vie de la commune

Prévisions budgétaires 2021

en fonctionnement à hauteur de 1 068 794,19€ (dont 230 000€ de virement à l'investissement)
et en investissement à hauteur de 699 247,10€.



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 1^{er} Avril 2021.

Bibliothèque

Avoir accès gratuitement à la lecture permet de s'évader. Dans le contexte de la nouvelle période de confinement, les bibliothèques resteront ouvertes.

Nos bibliothécaires vous accueillent toujours avec plaisir avec un grand nombre de nouveautés...

Montlaur

En ce qui concerne les livres jeunesse, Mme Sandrine ZWILLER (04 68 24 07 57) sera présente à la bibliothèque un mercredi sur deux de 9h à 12h (semaines impaires).

Le service de retrait est toujours en vigueur.

Les enfants quant à eux pourront s'essayer sur site aux tablettes numériques : une autre façon de lire, d'imaginer et de raconter.

Pour les adultes :

Mmes Geneviève DASSIER-BARBAN (04 68 24 04 92) et Brigitte GERRER (04 68 76 41 06) seront présentes un mardi sur deux de 16h à 18h (semaines paires).

Pradelles en Val

Mme Josette VIOLETTE sera présente à la bibliothèque le mercredi de 16h à 17h.

Portage des repas à domicile

Le portage du repas à domicile pour les aînés est effectué par un agent communal entre 11h et 12h du lundi au samedi pour Montlaur et du lundi au vendredi pour Pradelles en Val, hors jours fériés.

Le prix du repas est actuellement de 6,20€.

Pour vous inscrire contactez le 04 68 24 80 44.

Le site Internet de la commune

Vous pouvez y retrouver toutes les informations locales utiles et démarches administratives, n'hésitez pas à le visiter : www.commune-de-val-de-dagne.fr

Panneau Pocket

Si ce n'est déjà fait, pensez à télécharger l'application GRATUITE **panneapocket** sur vos téléphones.

Le but est de vous **ALERter** en cas d'événements climatiques (tempêtes, inondations, canicule...) ou de messages urgents (gestion de crise sanitaire, incendie, autre...), de vous **PREVENIR** en cas de travaux et de dysfonctionnements liés aux réseaux (coupure ou panne d'eau potable, d'électricité, de téléphone, d'internet...), de perturbations liées à la circulation et au stationnement, de vous **RAPPELER** certains événements de la vie municipale (élections, réunions et enquêtes publiques, vœux...).

La fibre est disponible sur une partie de Montlaur et bientôt sur Pradelles en Val. Pour toutes demandes, vous devez vous rapprocher de votre opérateur.

Nous avons eu de nombreux soucis de réseaux téléphoniques. La commune intervient auprès des opérateurs afin d'améliorer les transmissions.

Les travaux

A la demande de la commune, le service des routes du Département a procédé à l'élagage des platanes de Pradelles en Val. Une coupe plus drastique aurait été souhaitée par certains mais les normes sanitaires ont été respectées.

L'entretien courant des bâtiments, de la voirie et des espaces verts est assuré par les agents techniques.



Démographie

Jusqu'alors, un article était présenté annuellement concernant la démographie de la population communale de l'année antérieure. En respect de la réglementation en vigueur de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte dans le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées et publiées sans autorisation préalable des familles. Nous présentons toutes nos condoléances aux familles ayant perdu un proche et nos félicitations aux mariés et parents de nouveaux nés.

Encombrants/déchets verts

La municipalité rappelle que le service de ramassage des encombrants est strictement réservé aux administrés ne bénéficiant d'aucun moyen de transport permettant leur acheminement en déchetterie. Le dépôt des encombrants sur la voie publique n'est autorisée que le jour du ramassage.

Informations générales

AU PLUS PRÈS DES JEUNES !



LE VAN MLOA C'EST AUOI ?

Mission Locale Ouest Audois
La mission locale est un organisme permettant aux jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier des conseils et d'un accompagnement dans des domaines tels que l'emploi, l'alternance, le logement, la mobilité, la santé, la formation et la relation avec les entreprises. La Mission Locale de L'Ouest Audois (MLOA) accompagne les 16/25 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) en les accompagnant d'un point de vue social (tel que les aides aux permis de conduire, au logement, aide à la formation etc...). Le VAN vous reçoit directement dans votre commune. N'hésitez pas à les contacter au 07 69 62 52 13 ou par mail betty.deconink@mloa.fr.

Transport à la demande pour la vaccination

Concrètement, comment ça marche ? Avant toute chose, le patient devra prendre rendez-vous dans l'un des centres de vaccination un jour de semaine. Ensuite, il réserve son trajet auprès de Carcassonne Agglo, en contactant le 04 68 47 82 22, minimum 48h avant. L'accompagnant peut également bénéficier du transport.

Prévention contre les incendies

Le débroussaillage réglementaire doit être effectué toute l'année (en dehors du 15 juin au 20 septembre) sur la totalité de la parcelle en zone urbaine et dans un rayon de 50 m autour de la maison en zone non urbaine : <http://www.aude.gouv.fr/obligationsdes-particuliers-et-des-gestionnaires-r1324.html>



Fernande Gaubert vient de faire cent ans. Fille de Juliette et de Joseph Bertrand elle est née le 22 février 1921 à Montlaur dans une famille de viticulteurs. Ses bons résultats scolaires lui permettent d'obtenir une bourse et de préparer le concours de l'école normale en internat à Limoux. Elle intègre ensuite l'École Normale d'Institutrice de Carcassonne mais ne peut y terminer sa formation puisque les écoles normales sont dissoutes en 1940. Elle ira donc finir sa formation à Montpellier dans un des Instituts de Formation Professionnelle qui les ont remplacées. Elle est affectée à Taurize pour son tout premier poste, puis à Arquettes et enfin à Pradelles où elle s'est mariée en 1946 avec André Gaubert (maire de Pradelles en Val entre 1953 et 1979).

Le travail n'est pas de tout repos dans une classe unique où les niveaux s'échelonnent depuis le cours préparatoire jusqu'au certificat d'études et qui a compté jusqu'à 40 élèves pleins de vie. Conduire cet attelage hétéroclite n'était pas une mince affaire ! Pendant qu'elle inculquait le b a ba aux plus petits, en désignant d'une baguette les lettres et les sons inscrits sur un tableau, elle surveillait d'un œil les élèves du cours préparatoire aux prises avec les quatre opérations ; plus tard elle donnera une leçon de conjugaison et de grammaire aux élèves du cours moyen pendant que les plus grands

s'efforceront de mettre tout ce savoir en pratique en tirant la langue sur une composition Française. Mais tous à la fin de la journée l'écouteront lire quelques pages des « Lettres de mon moulin ». C'était comme une récompense après l'effort et avant la dispersion.

Elle a ainsi appris à lire et à compter à de nombreuses générations de Pradellois comme les actuels maires de Pradelles en Val et de Montlaur avant de prendre une retraite bien méritée dignement fêtée avec tout le village dans les locaux même de l'école où elle a logé pendant de nombreuses années.

Elle profite depuis d'une retraite paisible mais très active dans son village d'adoption et de cœur. Malgré sa passion pour les voyages, qu'ils soient touristiques avec le club des retraités de la MGEN de Carcassonne ou pour rendre visite à ses enfants, elle est restée fidèle à son village et n'a jamais manqué une fête locale, un méchoui, un réveillon ou toute activité organisée par le foyer des jeunes dont elle a été autrefois la secrétaire.

Elle traverse avec courage la pandémie qu'elle sait relativiser, ayant vécu la seconde guerre mondiale, et qui la prive de ses activités sociales habituelles au village (scrabble, aquarelle), à Trèbes (aquagym) ou à Carcassonne (Gymnastique au club mgen). En attendant, elle ne manque pas une occasion de se promener avec ses amies du village, toutes plus jeunes qu'elle, et de prendre le bus, conduit par Jacinthe son ancien élève lui aussi, pour aller au marché de Carcassonne où vous pouvez la croiser tous les samedis matin.

Rédigé par Jean GAUBERT, son fils

Recettes de saison, simples et de « bon goût » !

Velouté d'asperges

Se fournir en asperges fraîches chez nos jeunes producteurs de la commune.



4 personnes :

500g d'asperges, 1L d'eau, 1 pot de crème fraîche, poivre.

Laver et couper en petits tronçons les pointes d'asperges puis les jeter dans l'eau bouillante, délicatement salée. Lorsque les asperges sont cuites, les laisser dans leur eau de cuisson et les lier avec de la maïzena, poivrer.

Au dernier moment, hors de la source de chaleur, ajouter la crème fraîche.

A consommer sans modération nous a confié Max Verque qui a été cuisinier en tout début de vie professionnelle.

Pour accompagner ces deux mets, nous vous proposons un petit verre de rosé dont les conditions climatiques locales ont permis un bon mûrissement. La robe est d'un joli rose tirant sur le violet, le nez joliment fruité et la bouche fraîche et opulente. A votre santé ! A boire avec modération.

Gratinée aux asperges

Se fournir chez nos producteurs locaux d'asperges, laver et peler les asperges.

Enrouler trois ou quatre asperges dans une tranche de jambon du boucher local, renouveler l'opération autant de fois que vous avez de convives.

Faire une sauce Mornay (il s'agit ni plus ni moins d'une béchamel dans laquelle vous ajoutez, hors du feu, du gruyère râpé)

Lorsque votre plat est dressé, parsemez-le de gruyère râpé ou de mozzarella locale et faire gratiner une trentaine de minutes environ.

Cette recette est d'Alberte Ardichen souvenez-vous des pâtisseries du dimanche de la boulangerie Ardichen....



Avis aux commerçants, artisans, vigneron et autres producteurs...

Afin de réaliser une plaquette informative et promouvoir votre activité, veuillez vous rapprocher de la mairie

de Pradelles en Val au **04 68 24 04 99** ou par courriel pradellesenval@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture

Mairie

Montlaur : du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h.

Jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 17h à 18h sur RDV.

Pradelles en Val : le lundi, mardi et mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 13h à 18h et le vendredi de 13h à 17h.

Agence postale

Montlaur : du lundi au samedi de 9h30 à 11h45.

Pradelles en Val : lundi 13h à 15h45, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 16h45.

C'est une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble - Montaigne

Commune de VAL-DE-DAGNE - 1 Place de la Mairie - Montlaur - 11220 VAL-DE-DAGNE

04 68 24 08 09 - 04 68 24 04 99

mairievaldedagne11@orange.fr - pradellesenval@wanadoo.fr

www.commune-de-val-de-dagne.fr